

La burqa et la cravate 30 octobre 2010 par Michel Pruneau

La burqa et la cravate, même combat contre l'oppression?

Depuis quelques années, nos sociétés occidentales se questionnent concernant la légitimité d'interdire ou de permettre le port de signes religieux distinctifs et de vêtements prescrits par des coutumes religieuses.

En 2006, concernant le kirpan porté par les Sikhs orthodoxes, la Cour suprême du Canada a conclu, en se fondant sur la liberté religieuse garantie par la Constitution, que le port du kirpan par un élève ne pouvait faire l'objet d'une interdiction totale, dans la mesure où l'objet était porté dans des conditions sécuritaires, c'est-à-dire enveloppé dans un étui, cousu sous les vêtements.

Au cours de ce débat, j'étais plutôt perplexe puisque je me rappelais avoir eu en ma possession un canif scout durant une bonne partie de mon enfance. À l'école, une institutrice faisait même appel à mes services de scout patenté et armé, en bonne et due forme, pour débarrasser les colis qu'elle recevait. Je n'ai donc jamais réussi à me faire une opinion définitive sur la question du couteau symbolique des Sikhs avant que la question ne soit définitivement «tranchée» par le plus haut tribunal du pays. Depuis, ce «problème» ne nous inquiète plus, mais nous pouvons quand même remarquer que le kirpan est exclusivement porté par des hommes et qu'il n'est pas considéré comme un symbole d'asservissement. En fait, ce couteau symbolique conférerait plutôt une impression de pouvoir à celui qui le porte.

Par contre, lorsqu'il est question du voile islamique d'autres considérations dominent notre réflexion. Nous pouvons d'abord comprendre que le port de la burqa et du niqab suscitent des réactions plus virulentes, puisque ces vêtements, portés par une minorité de femmes musulmanes, cachent intégralement le visage. Au-delà de cet étrange enfermement, notre réaction se nourrit également du fait que ces vêtements sont fondamentalement imposés par des règles religieuses qui serviraient surtout à perpétuer le pouvoir des hommes et son corollaire, la soumission des femmes.

Dans cette perspective, le voile est globalement perçu comme un symbole de domination à proscrire au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes et certains pays considèrent qu'il faut l'interdire, purement et simplement.

S'il est clair qu'il est important de préserver la vie civique des croyances et des symboles religieux et de donner aux nouveaux arrivants un message clair à cet égard, ne serait-il pas souhaitable de jeter un regard critique (et un peu humoristique) sur nos propres coutumes qui ne sont peut-être pas exemptes de symbolisme à connotation négative. Sur ce registre, le port de la cravate par les hommes ne pourrait-il pas être interprété comme l'affirmation ouverte d'une attitude de domination doublée d'une soumission aux dictats d'un univers professionnel souvent accablant?

Sachant que les hautes sphères de l'administration et de la finance occidentales sont quasi monopolisées par des hommes, pourrions-nous imaginer qu'un candidat puisse se présenter à l'un de ces grands comités de sélection sans porter la cravate comme symbole d'appartenance à la caste des dirigeants?

Dans cette perspective, la cravate pourrait représenter un signe distinctif du pouvoir et de l'argent et son absence risquerait fort d'entraîner une disqualification qui n'aurait rien à voir avec les compétences réelles du candidat.

À l'opposé du spectre politique, la révolution chinoise sous Mao a déjà interdit le port de la cravate, considérée comme un symbole de l'impérialisme occidental. Plus récemment, le régime des mollahs en Iran a également condamné cet accessoire considéré par les plus exaltés comme une représentation de la croix chrétienne! Comment pourrions-nous penser que ce séduisant morceau de tissu, qui constitue une cravate, puisse pour d'autres symboliser la terreur et la guerre rappelant les Croisades chrétiennes et les politiques de George Bush, père et fils?

Au plan de la santé, puisque les études démontrent que les hommes vivent moins vieux que les femmes, qu'ils sont globalement en moins bonne santé que les femmes et qu'ils sont plus nombreux à se suicider, la cravate pourrait-elle représenter aussi un signe d'asservissement aux exigences de la vie économique qui usent les hommes et qui les empêchent d'accéder à une meilleure qualité de vie?

Que font les hommes cravatés lorsqu'ils apprennent une très mauvaise nouvelle au travail? Ils desserrent leur cravate pour pouvoir respirer normalement. Le malaise ne peut pas être plus clair.

En fait, la cravate pourrait véritablement être considérée comme un instrument de torture qui empêche la libre circulation du sang et de l'air dans les voies sous-jacentes. Une étude scientifique conduite en 2003 a d'ailleurs démontré que la cravate augmentait la pression intraoculaire de 66 à 70 % et qu'elle pouvait conduire à de faux diagnostics de glaucome lorsque cet appareil mâle était porté lors de l'examen.

Dans le même ordre d'idée, une étude sur la prolifération des microorganismes nocifs en milieu hospitalier a déjà identifié qu'un des grands vecteurs de transmission entraînant des infections postopératoires était... la cravate des médecins.

Ces raisons sont-elles suffisantes pour interdire le port de la cravate? Sans doute que non. La liberté de porter les vêtements qui nous conviennent, que ce soit pour refléter notre personnalité ou pour affirmer notre identité, sera sans doute plus forte que les considérations exprimées par les autres.

Ce qui serait véritablement malheureux, par contre, ce serait de continuer à réfléchir aux aspects que nous regrettons dans la culture des autres sans nous interroger sur les aspects plus troubles de notre propre culture.

Car c'est ainsi que nous réussissons à nous opposer au port de signes religieux distinctifs pour les nouveaux arrivants tout en acceptant que nos élus à l'Assemblée nationale votent une motion unanime visant à maintenir la présence d'un crucifix au-dessus de siège du président. L'argument étant que ce symbole religieux est un objet constitutif de notre Histoire.

Pour ajouter de la cohérence à notre vie démocratique, ne serait-il pas logique et moderne de considérer que les objets historiques, qu'il s'agisse de crucifix ou de guillotines, ont tout à fait leur place... dans un musée.

En terminant, je vous dirais bien que je ne porterai plus de cravate pour appuyer l'idée que des femmes ne soient plus obligées de porter un voile intégral, mais je n'en porte déjà pas. Je souhaite surtout que nous réussissions individuellement à nous dévoiler, le plus souvent possible, pour réussir à nous intégrer collectivement!

Michel Pruneau